



Suivi de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable

DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL Etude Nationale Maroc, Annexe

M. Lahcen AHOuate & Tamehmacht Zineb, Chargé de Programmes de coopération (LA)
Ministère de l'Agriculture, Développement rural et Pêches Maritimes Ingénieur en chef (ZT)

en partenariat avec :

Avec le concours financier du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche



Plan Bleu
Centre d'Activités Régionales

Sophia Antipolis
Mai 2008

I. SOMMAIRE

I. SOMMAIRE	2
--------------------	----------

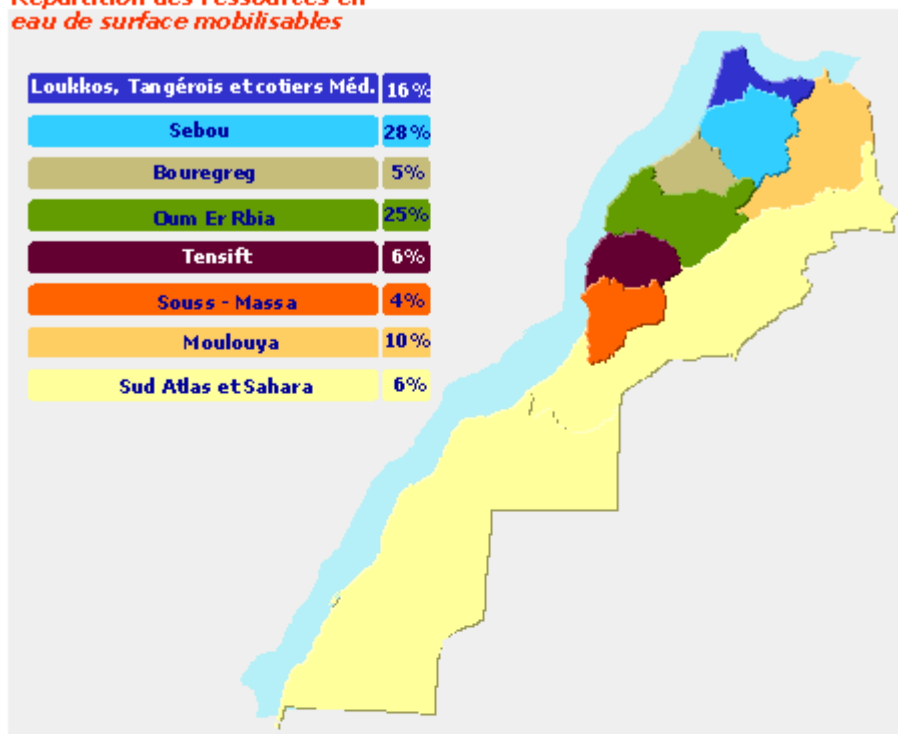
II. ANNEXES	3
--------------------	----------

1. ANNEXE 15 : ETUDE DE CAS : PROJET D'AMENAGEMENT DU BASSINS VERSANT DE OUED LAKHDAR	16
1.1. JUSTIFICATION DU CHOIX :	16
1.2. CONTEXTE	17
1.3. ZONE DU PROJET	17
1.4. OBJECTIFS DU PROJET	17
1.5. ORGANISATION, CADRE INSTITUTIONNEL ET APPROCHE	17
1.6. RESULTATS DU PROJETS	18
1.7. LES REALISATIONS PHYSIQUES DU PABVOL	20
1.8. LES CONTRAINTES	21
1.9. CONCLUSION	21
2. NOTE METHODOLOGIQUE	22
3. LISTE DES TABLEAUX	23
4. LISTE DES FIGURES	24
5. REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES	25
6. LIENS	26

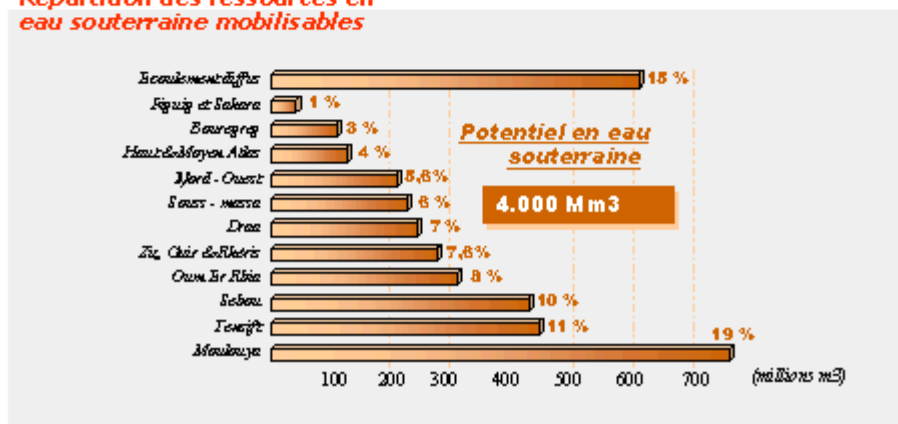
II. ANNEXES

Annexe 1 : Répartition des eaux mobilisables par bassin (20 Milliards dont 16 milliards d'eaux de surface et 4 milliards d'eaux souterraines)

Répartition des ressources en eau de surface mobilisables



Répartition des ressources en eau souterraine mobilisables

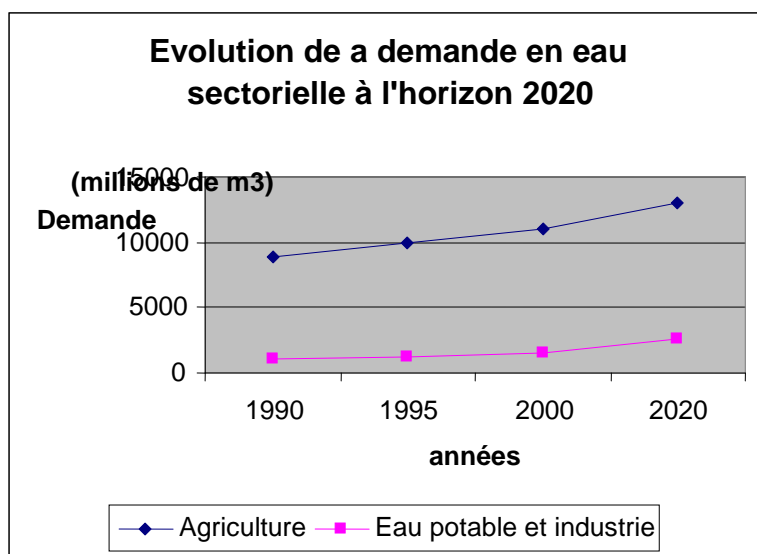


Source : Direction Générale de l'hydraulique (février 2002)
(<http://www.mtpnet.gov.ma/dgh/>)

Annexe 2 : Evolution de la demande en eau sectorielle (millions de m3)

Secteur d'utilisation	1990	%	1995	%	2000	%	2020	%
Agriculture	8 898	89,16	9 884	87,81	11 010	87,33	13 039	83,10
Grande hydraulique	4 192		5 012		5 748		6 859	
PMH	3 008		3 032		3 108		4 025	
Irrigation privée	1 698		1 840		2 154		2 155	
Eau potable et industrie	1 082		1 271		1 597		2 651	
Eau potable urbaine	802		911		1 031		1 949	
Eau potable rurale	130		180		206		252	
Eau industrielle	150		180		360		450	
Sous total	9 980		11 255		12 607		15 690	
Hydro-électricité	230		230		-		-	
Débit sanitaire	300		300		300		300	
Total	10 510		11 785		12 907		15 990	

Sources : FAO (www.fao.org/nr/water/aquastat/countries/morocco)



Annexe 3 : Les sources d'approvisionnement d'eau pour l'irrigation (en millions de m3)

Source d'approvisionnement du secteur de l'irrigation	année			
	1990	1995	2000	2020
Eau de surface	6 262.7	6 917.3	8272.5	10193.2
Barrages collinaires	0.6	1.9	1.9	10.3
Petits et moyens barrages	4.5	5.8	8.0	49.8
Grands barrages	4 050.1	4702.1	6055.1	8972.5
Au fil de l'eau	1 599.4	1599.4	1599.4	675.8
Epannage de crues	608.1	608.1	608.1	484.7
Eaux souterraines	2 380.0	2494.9	2737.8	2845.3
nappes profondes	414.3	429.3	455.3	468.8
nappes phréatiques	1 965.7	2065.6	2282.5	2376.5
Eaux non conventionnelles	-	-	-	-
eaux usées épurées	-	-	-	-
Eaux dessalées	-	-	-	-
Total	8 642.7	9 412.2	11 010.3	13 038.5

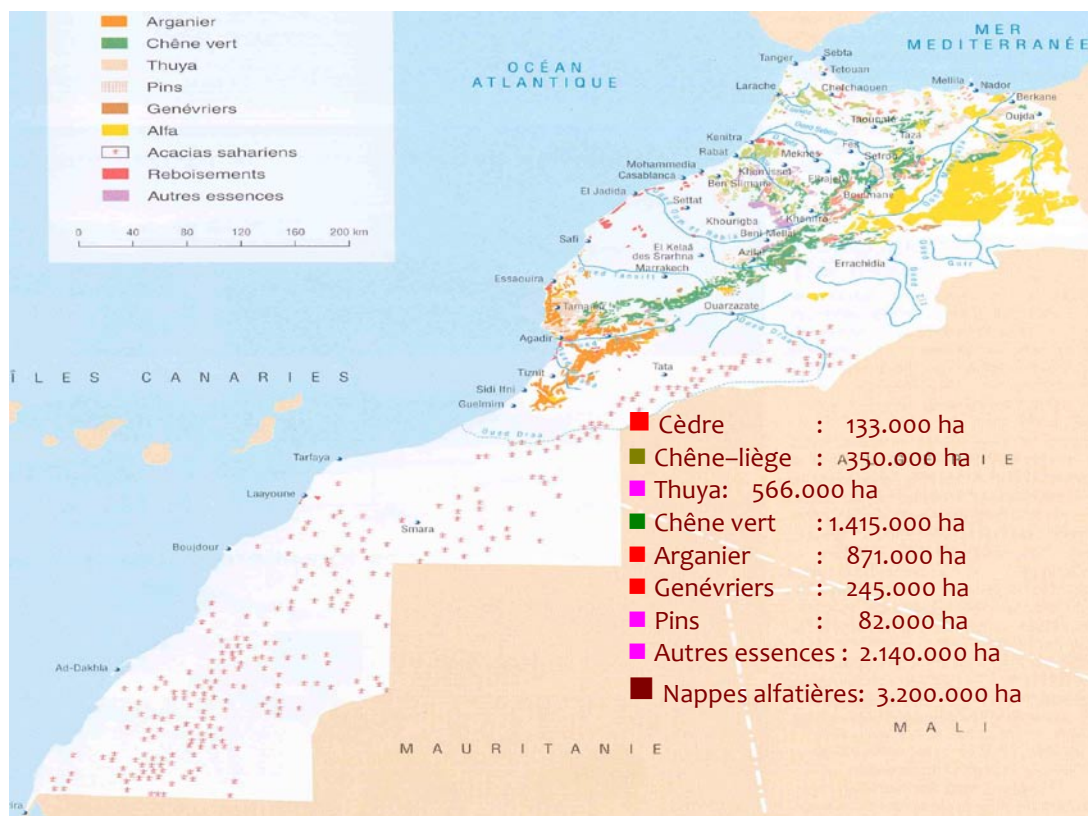
Sources : FAO (www.fao.org/nr/water/aquastat/countries/morocco)

Annexe 4 : Les parcs nationaux, réserves de biosphères et réserves biologiques

Parcs	Situation	Date de création	Superficie (Ha)
Toubkal	Haut Atlas	1942	38 000
Tazeka	Taza	1950	13 737
Souss Massa	Agadir et Tiznit	1991	33 800
Iriki	Zagora et Tata	1994	123 000
Al Houseïma	Al hoceïma	2004	48 460
Talassemtane	Chefchaouen	2004	58 950
Ifrane	Ifrane	2004	51 800
Haut Atlas Oriental	Errachidia et Khenifra	2004	55 252
Knifiss	Tan Tan et terfaya	2006	185 000
Total			607 999
Réserves de biosphère	Situation	Date de création	Superficie (Ha)
Resserve de biosphère de l'arganier (RBA)	Sud Ouest	1998	2 500 000
Réserve de biosphère des Oasis du sud du Maroc (RBOSM)	Oasis du Sud du Maroc	2000	7 200 000
Réserve de la biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (RBIM)	Péninsule de Tingitane		1 000 000
Total			10 700 000
Réserves biologiques	Situation	Date de création	Superficie (Ha)
Reserve sidi Boughaba	Mehdia (Sud-Ouest de Kenitra)	1974	650
Reserve biologique Merja Zerga	70 Km au Nord-Ouest de Kenitra	1978	7000
Total			7650

Source : Haut Commissariat au Eaux et Forêt et à la Lutte contre la Désertification.

Annexe 5 : Patrimoine forestier marocain



Source : HCEFLCD, 1996

Annexe 6 : Taux de boisement pour les différentes régions économiques:

Régions Economiques	Superficie des forêts (Ha)	Taux de couverture %
Sud	2.128.900	5,4
Tensift	654.500	17,0
Centre	682.400	16,4
Nord Ouest	766.400	25,6
Centre Nord	1.385.500	31,5
Centre Sud	706.300	8,9
Oriental	2.645.400	31,9

Source : Terre et Vie , Nos 15-16, Février, Mars et no 17, Avril 1995
 MAMVA - Direction des Eaux et Forêts et de la Conservation Foncière - Novembre 1994

Annexe 7 : Tableau retraçant la population du Maroc par année civile et par milieu de résidence entre 1960 et 2004

Années	Ensemble	Urbain	Rural
RGPH 1960	11626470	3389613	8236857
1960	11634805	3394625	8240180
1961	11897361	3547707	8349654
1962	12176980	3702967	8474013
1963	12473046	3861824	8611222
1964	12784937	4025588	8759349
1965	13112019	4195465	8916554
1966	13453649	4372551	9081098
1967	13809172	4557836	9251336
1968	14177926	4752202	9425724
1969	14559236	4956426	9602810
1970	14952419	5171175	9781244
1971	15356781	5397012	9959769
RGPH 1971	15379259	5409725	9969534
1972	15771617	5634389	10137228
1973	16196215	5883655	10312560
1974	16629849	6145049	10484800
1975	17071986	6418703	10653083
1976	17521282	6704644	10816638
1977	17977582	7002790	10974792
1978	18439923	7312951	11126972
1979	18907530	7634832	11272698
1980	19379618	7968031	11411587
1981	19855395	8312036	11543359
1982	20334054	8666230	11667824
RGPH1982	20419555	8730399	11689156
1983	20814781	9029890	11784891
1984	21296753	9402183	11894570
1985	21779134	9782170	11996964
1986	22261080	10168806	12092274
1987	22741736	10560938	12180798
1988	23220237	10957305	12262932
1989	23695709	11356540	12339169
1990	24167267	11757168	12410099
1991	24634016	12157608	12476408
1992	25095051	12556172	12538879
1993	25549457	12951062	12598395
1994	25996309	13340376	12655933
RGPH 1994	26073717	13407835	12665882
1995	26434672	13722104	12712568
1996	26863601	14094128	12769473
1997	27282140	14454224	12827916
1998	27689325	14800060	12889265
1999	28084180	15129197	12954983
2000	28465720	15439089	13026631
2001	28832949	15727083	13105866
2002	29184862	15990419	13194443
2003	29520444	16226229	13294215
2004	29838668	16431539	13407129
RGPH 2004	29891708	16463634	13428074

Source : Direction des statistiques

Annexe 8 : Taux d'analphabétisme (en %) par groupe d'âge et selon le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'âge	Urbain		Rural		Ensemble	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
10-19	6,42	7,42	26,13	32,61	16,03	19,63
20-29	10,31	18,93	41,75	63,16	24,21	37,55
30-39	19,27	35,41	46,84	75,81	30,02	50,88
40-49	32,26	53,82	56,84	85,70	41,26	65,57
50-59	35,32	60,31	58,07	91,97	43,96	72,93
60 & +	49,59	79,33	74,22	95,43	61,09	86,61
Ensemble	21,09	33,86	44,95	64,39	31,38	46,80

Source : ENANSND (2006)

Annexe 9 : Evolution du taux de Fécondité (de 1960 à 2005)

Année	Taux de fécondité
1960	7,162
1962	7,15
1967	7,09
1970	6,97
1972	6,89
1977	5,9
1980	5,6
1982	5,4
1985	4,828
1987	4,447
1990	3,975
1992	3,66
1995	3,262
1997	2,997
2000	2,624
2001	2,5
2002	2,5
2003	2,5
2004	2,433
2005	2,4

Source : Perspective monde/Banque mondiale

Annexe 10 : Evolution du Pib en millions de DHS, Prix courants

Année	PIB Agricole (PIBA)	PIB total	PIBA/PIB	PIBA/PIB en %
1991	48703	242360	0,201	20,1
1992	37367	242912	0,153829	15,4
1993	36602	249223	0,146864	14,7
1994	51759	279296	0,18532	18,5
1995	41545	276878	0,150048	15,0
1996	65478	320920	0,204032	20,4
1997	49140	318342	0,154362	15,4
1998	59211	344005	0,172122	17,2
1999	52905	345594	0,153084	15,3
2000	48991	354208	0,138311	13,8
2001	59657	383185	0,155687	15,6
2002	64141	397782	0,161247	16,1
2003	69978	419485	0,166819	16,7
2004	70398	443673	0,158671	15,9

Source ; HCP (annuaires 1996, 1997, 2002, 2005)

Annexe 11 : Politiques et programmes publics ciblant les zones rurales

Politiques et programmes	Coût (en % PIB)	Objectifs	Bénéficiaires ou zones ciblées	Types d'avantage	Ciblage de la pauvreté
Politiques de promotion agricole					
Politique de soutien du prix du blé tendre	0.5%	Sécurité Alimentaire : revenus pour les agriculteurs cultivant le blé	Agriculteurs cultivant le blé tendre	Subventions limités à 10 millions de Qx de blé/an	non
Programme du Ministère de l'Agriculture (petite irrigation, services de vulgarisation, conservation des sols, pâturages de sauvegarde)	0.2%	Modernisation de l'irrigation et des services de vulgarisation	Petits et grands agriculteurs dans les zones de cultures pluviales	Irrigation moderne et systèmes de vulgarisation	Non : Trop cher pour les agriculteurs ayant de petites exploitations
Programme de développement rural					
Services de santé (y compris le BAJ)	0.3%	Services de santé dans les zones rurales et les provinces pauvres	Toute la population en zones rurales	Services de santé de base gratuits	Géographique (comprenant les 14 provinces les plus pauvres)
Education (y compris le BAJ)	1.7%	Education de base dans les zones rurales et les provinces pauvres	Tous les enfants en zones rurales	Education de base gratuite	Géographique (comprenant les 14 provinces les plus pauvres)
Alimentation en eau du milieu rural (PAGER) Routes rural (PNRR) Electricité en milieu rural (PERG)	0.2% 0.2% 0.8%	Elargir l'accès aux infrastructures e base en zones rurales	Population rurale	Investissement du gouvernement en eau potable, routes et électricité en milieu rural	géographique
Programme du Ministère de	0.5%	Intégrer et coordonner les	Tous les agriculteurs	Coordination des	

Politiques et programmes	Coût (en % PIB)	Objectifs	Bénéficiaires ou zones ciblées	Types d'avantage	Ciblage de la pauvreté
l'Agriculture y compris le développement rural intégré (sauf l'irrigation à grande échelle)		efforts de développement rural au sein des ministères et des communautés locales	(petits et grands)	programmes ruraux	
Programmes de filets de protection sociale en zones rurales					
Promotion nationale	0.2%	Soutien des revenus pour les sans-emploi	Ain d'œuvre non qualifiée	Vaste programmes d'emploi temporaire par méthodes de travail intensives et construction d'infrastructures	Géographique
Entraide nationale	0.1%	Services sociaux à petite échelle	Donner mandat pour aider les plus pauvres, en particulier les femmes, les jeunes et les enfants en situation précaire	Services à petite échelle : alphabétisation, formation de base, foyers pour les jeunes enfants et les orphelins, préscolarisation	Auto-ciblés en raison de la localisation et du type de services
Campagne de lutte contre la sécheresse	1.7%	Soutien temporaire des revenus des agriculteurs durant les périodes de sécheresse	Les agriculteurs et les travailleurs salariés du secteur de l'agriculture	Emploi dans le secteur des travaux publics et distribution de l'alimentation de bétail aux grands agriculteurs	Géographique : zones de cultures pluviales dans le Centre et le Sud du Maroc
Programmes de fonds Sociaux (ADS)	0.02%	Développement rural communautaire au niveau des communautés de base (plus de 70 % du programme ciblant les zones rurales)	Communes rurales pauvres	Financement de projets d'infrastructure (eau potable, irrigation à petite échelle, services de santé) par des dons	géographique

Source : Rapport sur la pauvreté au Maroc, Banque mondiale, Rapport n° 2823-MOR, septembre 2004

N.B. le tableau présente les programmes publics qui sont principalement ciblés sur le milieu rural. Il existe des initiatives sociales supplémentaires gérées par des partenariats entre le gouvernement, le secteur privé et les ONG (comme La Fondation Mohammed V, Le Fonds Hassan II, l'Agence du Nord).

Annexe 12 : Crédit d'investissements alloués au Département de l'Agriculture.

PROGRAMME	2002	2003		2004		2005	
		Crédits millions DH	%	Crédits millions DH	%	Crédits millions DH	%
Grande Irrigation (GI)	878.49	1010.53	52	720.58	41.2	474.69	30
Petite et moyenne Hydraulique (PMH)	199.85	184.38	9.5	179.67	10.3	202.73	12.8
Développement des zones bour	284.26	165.55	8.5	175.19	10.0	184.91	11.7
S/Total	1362.6	1360.46	70	1075.44	61.5	862.332	54.4
Soutien au développement agricole	173.84	343.54	17.7	390.91	22.4	413.12	26
Formation, Recherche, vulgarisation	174.35	149.03	7.7	180.39	10.3	182.55	11.5
S/Total soutien	348.19	492.57	25.4	571.3	32.7	595.68	37.6
Ressources Humaines et logistique	68.18	79.38	4.1	84.17	4.8	110.806	7
Système d'information	11.5	10.14	0.5	17.79	1.0	15.07	1
S/Total Moyens	79.68	89.52	4.6	101.96	5.8	125.877	8
Total budget d'investissement MADPM*		1943.00	100	1748.70	100	1 583.887	100
Budget Général Total (MDH)		19546.70		19195.13		19040	
Part du Budget MADPRM** (%)		9.94		9.11		8.3	

(*) Crédits de paiement ouvert par la loi de finances

(**) Dans le budget général

Source : MADPM

Annexe 13 : Liste des Associations professionnelles

Association des Producteurs d'Agrumes du Maroc (ASPAM)
Association des producteurs Exportateurs de Maraîchage et Primeurs du Maroc (ASPEM)
Association des Maraîchers de Tadla (AMT)
Association des Producteurs Maraîchers du Sud Bassin du Loukkos (APMSL)
Association des Producteurs Maraîchers du Loukkos (APML)
Association Marocaine des Producteurs Exportateurs des Fruits et Légumes (APEFEL)
Association des Producteurs de Raisins du Maroc (ASPRAM)
Association Nationale des Producteurs de Fruits (ANAPROF)
Association pour le Développement de l'Arboriculture de Méknès (ADAM)
Association des Arboriculteurs de Sefrou (ASSAS)
Union Provinciale des Associations Agricoles d'Arbres Fruitières de la Province d'Ifran
Association Beni Mguilde des Arbres Fruitiers
Association des Producteurs de Bananes (APROBA)
Association des Producteurs de Bananes des Doukkala
Oléagineuses
Association des Producteurs des Cultures Oléagineuses de Meknès Union National du développement Oléicole (UDOM)
Elevage
Association Nationale Ovine et Caprine (ANOC)
Association Nationale d'Elevage Bovin (ANEB)
Association des Eleveurs Laitiers "ASSOULALA"
Association Atlas des Eleveurs Pépiniéristes du Haouz
Association Chaouia des Eleveurs de Bovins Améliorés de Settat
Association d'Eleveurs Hassania Abel
Association Régionale des Eleveurs du Dromadaire de Dakhla
Viandes rouges
Association Nationale des Producteurs des Viandes Rouges
Association des Producteurs de Viande Rouge de Marrakech
Association des Producteurs de Viande Rouge de Benslimane
Association des Producteurs de Viande Rouge de Fès
Association Aguenouz de Khémisset
Association "Al Amal" de Nador
Association d'Engraissement de Sidi Bennour, El Jadida

Association des Producteurs de Viande Rouge de la province de Sefrou
Apiculture
Association Nationale des Apiculteurs du Maroc (ANAPIM)
Union Nationale des Apiculteurs du Maroc (UNAM)
Association des Apiculteurs du Centre Nord-Sud (APICENTRE)
Association des Apiculteurs de Gharb
Aviculture
Association Nationale des Producteurs de Poulet de chair
Association Nationale des Accoueurs Marocains (ANAM)
Association Nationale des Producteurs d'Oeufs de Consommation
Fédération Interprofessionnelle du Secteur Avicole (FISA)
Plants et semences
Association Marocaine des Multiplicateurs de Semences Sélectionnées (AMMS)
Association Marocaine des Semences et Plants (AMSP)
Association Al Kheir pour la Production des Semences de Légumes
Association des Pépiniéristes d'Azrou
Association des Producteurs de Plants de Meknès
Cultures sucrières
Association des Producteurs des Plantes Sucrières du Gharb (APPSG)
Association de Soutien aux Plantes Sucrières
Association des Producteurs des Plantes Sucrières du Loukkos (APPSL)
Association des Producteurs des Plantes Sucrières de Berkane
Association des Producteurs de Betterave de Doukkala
Association des Producteurs de Betterave Tadla (APBT)
Association des Producteurs des Plantes sucrières de Nador.
Céréales et légumineuses
Association Marocaine des Producteurs des Céréales et Légumineuses
Association des Cultivateurs Sélectionneurs Grainiers du Maroc
Syndicat National des Riziculteurs du Maroc
Association des Producteurs de Céréales et Grains Oléagineux de Meknès (APCOM)
Syndicat unifié des Riziculteurs du Gharb
Association des Producteurs des Légumineuses Alimentaires
Association Professionnelle des Céréales, Légumineuses et Graines de la région du Centre (APROCEL)
Association Marocaine Interprofessionnelle des Produits du Sol (AMIPROS)
Association Marocaine des Céréales et des Légumineuses (AMCERLEG)
Exploitation Forestière
Fédération Nationale des Exploitants Forestiers du Maroc
Syndicat National des Entrepreneurs des Reboisement et travaux Forestiers
Syndicat National des Petits et Moyens Exploitants Forestiers

Association Marocaine Interprofessionnelle pour le Développement des Filières Bois et Lièges (AMIDEBOIS)
Association des Exportateurs et Industriels du Liège au Maroc
Agro-industrie
Fédération des Industries de la Conserve des Produits Agricoles au Maroc (FICOPAM)
Association Professionnelle des Minoteries (APM)
Association Professionnelle des Semouliers du Maroc
Association Nationale des Fabricants de Farine et Huile de Poissons (ANAFAP)
Association des Producteurs de Sucre (APS)
Fédération de l'Agro-Industrie
Fédération Nationale de l'Agro-Alimentaire (FENAGRI)
Fédération des Corps Gras
Union commerciale et Industrielle des Conserves Animales (UCICA)
Association des Fabricants d'Aliments Composés (AFAC)
Engrais, produits phytosanitaires et matériel agricole
Association Marocaine des Négociants Importateurs et Formulateurs des Produits Phytosanitaires (AMIPHY)
Association Professionnelle des Sociétés Privées d'Importateurs, de Fabricants, de Formulateurs et de Distributeurs d'Engrais (ASMADE)
Association des Marchands Importateurs de Matériel Agricole (AMIMA)
Importateurs - Exportateurs
Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX)
Association des Commerçants Importateurs Exportateurs des Produits Agricoles au Maroc
Organisation Professionnelle à caractère horizontal
Union Marocaine de l'Agriculture (UMA)
Syndicat National d'Agriculture
Fédération des chambres d'Agriculture
Association Marocaine pour le Développement de l'Agriculture Biologique

Annexe 14 : Produits et leur localisation (campagne 2006/2007)

Espèces	Régions	Superficie (ha)
Olivier sauvage	Khenifra	150
Olivier cultivé	Marrakech	350
Olivier cultivé	El Kalaa	10
Olivier cultivé	Ouezane-Taounate	800
Olivier cultivé	Essaouira	20
Total olivier		1.330
Nael	Marrakech, Beni Mellal, Taroudant	68
Maroc late	Marrakech, Beni Mellal, Taroudant	130
Clémentine+Noure+Afourer	Marrakech, Taroudant	110
Clémentine+Noure+Nova	Marrakech, Beni Mellal, Taroudant	12
Citron	Marrakech	15
Washington	Beni Mellal	9
Total Agrumes		344
Tomate	Agadir, Azemour	55
Tomate cerise	Azemour	20
Courgette	Agadir, Taroudant	80
Haricots verts	Agadir, Taroudant, Azemour	40
Haricots verts plats	Agadir	3
Poivrons	Agadir, Taroudant	25
Concombres	Agadir	20
Carottes	Agadir	20
Petits pois	Agadir, Azemour, Moulay Bouselham	20
Aubergines	Agadir	4
Melons	Agadir, Taroudant	30
Broccoli	Azemour, Moulay Bouselham	45
Choux de bruxel	Agadir	25
Maïs doux	Agadir, Azemour, Marrakech	100
Butternut	Agadir, Taroudant, Marrakech	35
Fraise	Larache	35
Total Maraichage		557
Raisins pour le vin	Essaouira	20
Total vigne		20
PAM	Khemisset, Agadir	180
PAM	Ouelmés	25
Câpre	Fes	193
Armoise	Kelaat Megouna	600
Rose	Kelaat Megouna	30
Safran+verveine	Taliouine	21
Cultures pour la conserve végétale	Azemour, Casablanca, Skhirat	15
Arganier sauvage	Taroudant, Agadir, Tiznit, Essaouira	100000
PAM	Oujda, Taroudant, Taounat	1000
Total autres		102064
Total prdts bio		104315

Source : Ecocert

1. ANNEXE 15 : ETUDE DE CAS : PROJET D'AMENAGEMENT DU BASSINS VERSANT DE OUED LAKHDAR

En matière de développement rural, on reproche souvent à l'Etat le caractère sectorielle, et le manque de coordination dans les interventions de ses différents Départements.

Le cas du Projet d'Aménagement du Bassin Versant de Oued Lakhdar (PABVOL) voulait marquer une rupture avec ce genre de pratiques en testant une approche participative, contractuelle et multisectorielle dans la gestion et l'utilisation des ressources naturelle. C'est projet un projet pilote cofinancé par la BIRD, le gouvernement marocain et les bénéficiaires. Il a été initié à partir du cadre stratégique du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts, défini en 1997, et plus particulièrement dans le cadre du Plan National d'Aménagement des Bassins Versants. A travers cet étude de cas, nous voulons donner montrer qu'il est possible voir nécessaire de créer des synergies entre plusieurs partenaires qui interviennent sur un même territoire et dont l'objectifs final est partagé même si les moyens d'y parvenir peuvent être différents.

1.1. Justification du choix :

Les zones montagneuses s'étendent sur environ 190 000 km² et ainsi, elles couvrent 26% du territoire marocain partagé entre quatre grands massifs (Le Rif, le Moyen Atlas, le Haut Atlas et l'Anti Atlas). Ces zones abritent 8 millions d'habitants, soit près de 30% de la population du pays avec une densité de 40 habitants /km², plus élevée que la moyenne nationales qui est de 37 hab/km². Sur le plan administratif, Les collectivités territoriales situées dans les zones montagneuses représentent 50 % des communes rural (651 communes) et 25 % des communes urbaines (63 municipalités).

En matière de ressources naturelle, la montagne abrite 65% des forêts nationales 35 % des parcours et 30 % de la SAU. Elle constitue le principal réservoir d'eau du pays en fournissant près de 70% des ressources en eau de surface (14,5 milliards de m³). Elle présente également une grande biodiversité (rôle culturel).

Malgré leurs poids en tant que composante essentielle du territoire national, les zones de montagnes, caractérisées par des conditions climatiques difficiles et une fragilité de leurs écosystèmes, les zones montagneuses sont restées longtemps marginalisée par les politiques qui ont été conduite depuis l'indépendance.

La prise de conscience de l'impératif d'un développement global intégrant les zones fragiles, dont les montagnes, n'a pris naissance qu'à la fin du siècle dernier.

Le bassin versant Oued Lakhdar est classé par le PNABV parmi les bassins à risques érosifs les plus élevé. Le taux d'envasement du barrage Hassan 1^{er} est de 2,87 m³ par an, soit trois fois supérieur aux prévisions initiales.

D'autre part le taux de pauvreté et de vulnérabilité dans les zones du projet compte parmi les plus élevés à l'échelle nationale. a population de la zones du projet compte parmi l en troisième place que figure parmi les bassin à risque érosifs les plus prioritaire. Aussi le l'indice de

développement social est très bas à cause de l'enclavement de la plus part des villages, aux faible taux d'électrification et d'approvisionnement en eau potable.

1.2. Contexte

Le PABVOL a été mis exécuté entre 1998 et 2004. Il est l'une des premières actions mises en œuvre dans le cadre du Plan National d'Aménagement des Bassins Versants (PNABV). Le projets vise à tester une approche participative et partenariale dans la gestion durable des ressources naturelles à petite échelle en rupture avec la planification à grande échelle et sur une petite période ; et en institutionnalisant les procédures de participations aux divers niveaux territoriaux (local, régional et national). Il constitue le point de départ d'un programme à long terme qui vise nouvelle à améliorer durablement les conditions de vie des populations locales et protéger les infrastructures hydro-agricoles en aval.

1.3. Zone du Projet

La zone d'intervention du PABVOL est située au Haut Atlas Central dans la province d'Azilal. Cette zone connaît une dégradation sévère des ressources naturelles et des problèmes d'érosion, essentiellement hydrique. La zone du projet s'étend sur une superficie de 6 700 ha. Le projet a concerné 22 % d'une population total de 63 500 habitants répartis sur 4 communes (Ouaoula, Bouli, Aït Abbas et Aït M'hamed).

Les terres cultivées occupent 20 % de la surface, la forêt dense 8 % alors que les parcours représentent 35 % de la superficie.

La population de la région compte parmi les plus pauvres et la plus vulnérable à l'échelle nationale.

1.4. Objectifs du projet

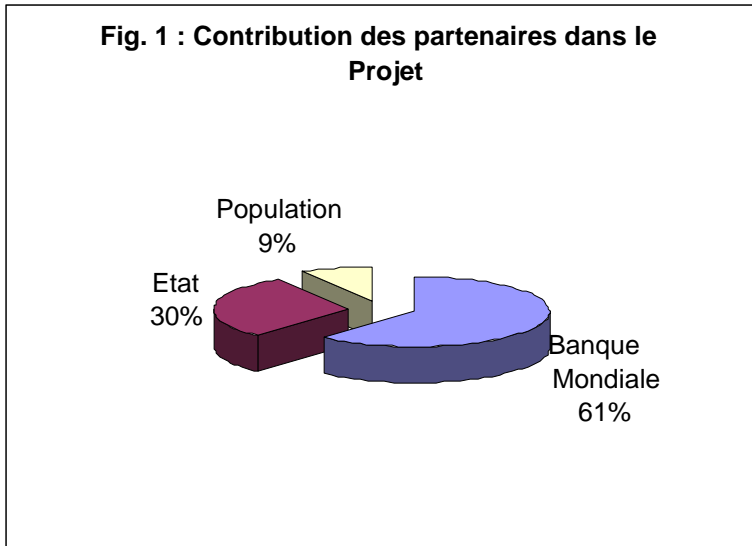
Le PABVOL est un projet pilote destiné à tester l'approche participative et partenariale dans la gestion des ressources naturelle. Il s'est fixé pour objectifs :

- L'augmentation des revenus des populations ;
- l'amélioration d'accès aux services socio-économiques ;
- le renforcement institutionnel.

Le projet s'est proposé d'atteindre ces objectifs à travers la réhabilitation des petits périmètres irrigués, l'ouverture de pistes, la lutte contre l'érosion concentrée, l'aménagement des terres en Bour, l'accroissement de la production agricole, la formation des agriculteurs et agricultrice et la réhabilitation du domaine sylvo-pastoral.

1.5. Organisation, cadre institutionnel et approche

Le projet a été financé par la Banque Mondiale et l'Etat marocain avec la participation de la population en main d'œuvre valorisée. Le montant du projet s'est élevée à 44



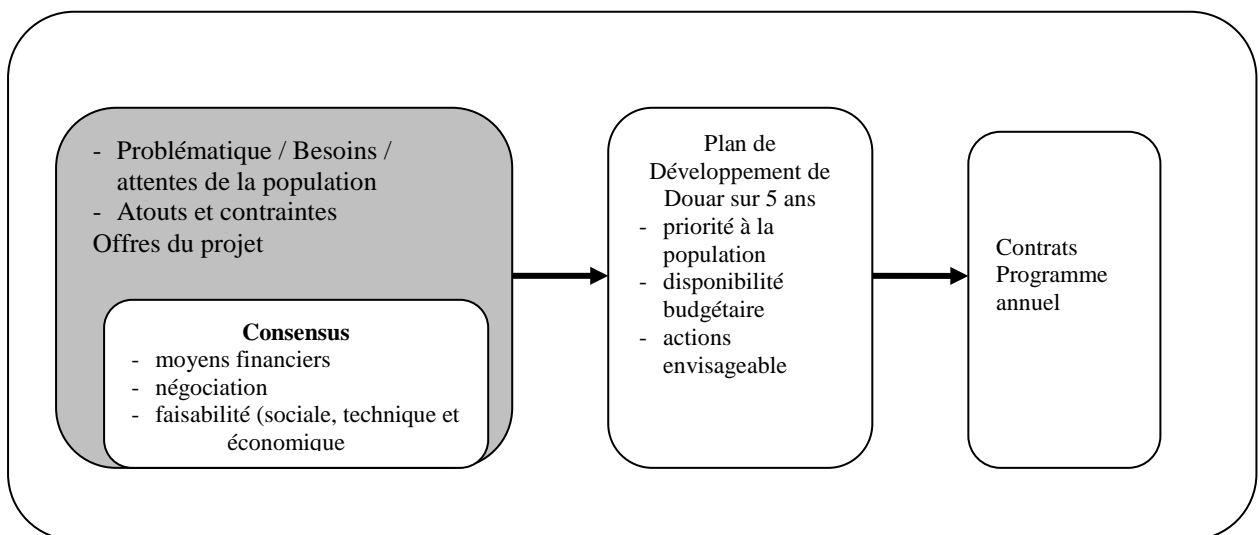
Source : Projet pour une agriculture et un développement rural durable en régions de montagne (FAO-CIHEAM 2007)

La gestion du projet est assurée par deux types de structures.

- Structures responsables :
- Structure de coordination

Une équipe pluridisciplinaire a été créée afin de conduire localement le processus. En concertation avec la population locale un diagnostic participatif a été élaboré.

1.6. Résultats du Projets



Les indicateurs de performance retenus sont :

- La participation active des comités des douars et la participation aux investissements ;
- L'accroissement du couvert végétal qui traduit l'amélioration de la gestion des ressources naturelles
- L'amélioration des revenus de la population qui traduit une amélioration de l'utilisation des terres.

Les réalisations physiques sont illustrées dans le tableau ci-dessous. Les taux de réalisation est satisfaisant.

Quand aux résultats liés aux indicateurs fixés auparavant ils peuvent être résumés en ce qui suit :

1.6.2. Adhésion de la population

D'après les rapports d'évaluation, la population a bien adhééré à l'approche participative du projet.

Sur les 40 plans de développement des Douar (PDD), 26 ont été réalisés. Il faut noter que certains douar se sont regroupés selon leurs modes d'organisation propre.

En ce qui concerne le nombre de bénéficiaires, la population touchée par le projet a dépassé celle initialement prévue (14 000 contre 13 000 prévues).

Durant le processus d'élaboration des PDD, 26 comités se sont créés. Par la suite, 16 parmi ces comités se sont transformés en association de développement locale (ADL) reconnues.

A la fin du projet, des femmes siègent aux conseils d'administration de 7 ADL, ce qui a constitué une percussio à un contexte traditionnel de séparation des sexes.

L'autonomisation des organisations locales créées s'est manifestée par les initiatives hors projet que certaines d'entre elles ont initié en dehors du projet avec l'appui de l'Agence de Développement Social (ADS) et d'une ONG. Sept ADL ont engagé des activités génératrices de revenus.

L'effet 'tache d'huile' du projet s'est manifesté par la création dans la zone voisine du projet de deux ADL.

1.6.3. Accroissement du couvert végétal

Selon les enquêtes sur l'impact du projet, l'accroissement du couvert végétal est en concordance avec les objectifs prévus. Il est estimé à 4 % à l'amont du bassin, 16% à mi pente et à 11% à l'aval sur les zones proches du barrage.

1.6.4. Amélioration des revenus de la population

La période d'exécution du projet étant, un certain nombre de productions engagées n'avait pas encore atteint leur plein développement comme c'est le cas de l'arboriculture. Cependant, les données qui étaient disponibles à la fin du projet ont indiqué que les principales actions productives ont augmenté les revenus des exploitations dans le temps. D'autre part, des calculs simples suggèrent que les activités génératrices de revenus entreprises par les femmes étaient profitables. Même autoconsommées, les productions générées permettent à la fois d'améliorer le profil alimentaire et améliorer l'épargne des familles.

1.7. Les réalisations physiques du PABVOL

Composante		C.R Ouaoula	C.R. Ait Bouli	C.R. Ait abbes	C.R. Ait M'hamed
1. Ouverture de chemin					
Quantité prévue	92,5 km	41,7 Km	0 Km	22,2 Km	28 ,6 km
Quantité réalisée	83,6 km	37,7 Km	0 Km	18,2 Km	27,7 km
% de réalisation	91 %	90 %	0 %	82 %	97%
Nbre de PDD touchés	18	7	0	5	6
2. Petite et Moyenne Hydraulique					
Quantité prévue	23 250	0 ml			
Quantité réalisée	ml	0 ml			
% de réalisation	19 964	0 %			
Nbre de PDD touchés	ml	0			
	86 %				
	17				
3. DRS fruitière					
Quantité prévue	795 ha	200 ha			
Quantité réalisée	795 ha	200 ha			
% de réalisation	100 %	100 %			
Nbre de PDD touchés	16	5			
4. Réhabilitation DRS					
Quantité prévue	300 ha				
Quantité réalisée	300 ha				
% de réalisation	100%				
Nbre de PDD touchés	10				
5. Correction des ravins					
Quantité prévue	4614 m3				
Quantité réalisée	4614 m3				
% de réalisation	100%				
Nbre de PDD touchés	17				
6. Amélioration sylvopastorale					
Quantité prévue	120 ha				
Quantité réalisée	120 ha				
% de réalisation	100%				
Nbre de PDD touchés	3				
7. Distribution (plants fruitiers)					
Quantité prévue	90 126				
Quantité réalisée	90 126				
% de réalisation	100%				
Nbre de PDD touchés	26				
8. Essai de démonstration					
Quantité prévue	87 ha				
Quantité réalisée	87 ha				
% de réalisation	10 %				
Nbre de PDD touchés	26				
9. Action d'élevage (cession des géniteurs de race améliorée)					
Quantité prévue	40 U				
Quantité réalisée	24U				
% de réalisation	60 %				
Nbre de PDD touchés	20				

1.8. Les contraintes

L'exécution du projet a affronté un certain nombre de contraintes.

- Bien que le document du projet aie prévu une intégration des activités et des mécanismes de coordination, un clivage a été noté entre les principes énoncés et leur degré de mise en œuvre.
- Le manque de souplesse dans le système financier n'a pas permis de répondre rapidement aux besoins exprimés par la population, ce qui a nuit à la crédibilité du projet et a entraîné des retards dans la mise en œuvre des actions.
- Centaines activités ont été réalisées en dehors du cadre juridique et institutionnel existant (loi sur les périmètres de mise en valeur en Bour, loi sur la petite et moyenne hydraulique), ce qui n'est pas en faveur de la pérennité de ces actions ni à leur reproductibilité.
- Certaines législations et procédures ont entravé l'action du projet comme ça était le cas des travaux de défense et restauration des sols qui n'ont pas pu être menés sur les terres collectives et domaniales.
- Sur le plan technique, les actions de formation, de recherche et de suivi évaluation n'ont pas été suffisamment intégrées au projet.

1.9. Conclusion

A travers cette étude de cas, il a été montré qu'il est possible de créer des synergies entre plusieurs partenaires intervenant sur un même territoire et partageant l'objectif final même si les moyens d'y parvenir sont différents.

Il faut cependant souligner qu'un renforcement institutionnel et politique demeure nécessaire et impératif pour lever les contraintes dues à certaines législations et procédures (cas des travaux de défense et restauration des sols non possibles d'être menés sur les terres collectives et domaniales, politique financière qui a causé des retards au niveau de la mise en œuvre du projet.

2. NOTE METHODOLOGIQUE

La promotion d'un développement agricole et rural durable est l'un des sept domaines prioritaires de la Stratégie Méditerranéenne du Développement « SMDD ». Le présent rapport a été conçu dans l'objectif de :

- 1- Informer de la situation des politiques et stratégies nationales de développement rural, des évolutions en cours et de leurs conséquences possibles ;
- 2- Sensibiliser sur la nécessité d'une meilleure prise de conscience d'une réelle politique de développement agricole et rurale durable et montrer les bénéfices et la faisabilité d'une telle politique.
- 3- Contribuer à la réflexion en essayant de proposer quelques orientations à prendre en compte lors de l'élaboration de la stratégie nationale et en mettant en garde les décideurs en vue d'éviter quelques écueils à éviter.

Pour la réalisation de cette étude nous avons essayé autant que possible de se conformer à la démarche et les notions acquises lors de la formation dont nous avons bénéficié à l'IAM Bari sur le Développement Agricole et Rural Durable (SARD).

Il faut souligner que ce travail a été réalisé sous l'encadrement du Professeur Omar Bessaoud de IAM Montpellier et les conseils du Dr. Patricia Pugliese de l'IAM Bari.

Sur le plan méthodologique, on s'est appuyée sur les documents et rapports des différents départements Ministériels et organismes qui opèrent dans les domaines du développement agricole et rural au Maroc pour faire l'état des lieux de la situation en milieu rural et pour la description des évolutions tendanciennes du contexte rural national sur la dernière décennie. Le web nous a également fourni

En effet, depuis plusieurs années, les décideurs ont pris conscience de l'ampleur des défis à relever et les menaces qui pèsent sur le secteur agricole et les ressources naturelles au Maroc avec les conséquences sociales, économiques et environnementales qui peuvent résulter.

Plusieurs Séminaires, ateliers et journées d'étude ont été consacrés à l'analyse de l'évolution des politiques agricoles et du développement rural dont la plus récente fut « l'étude prospective « Agriculture 2030 : quel avenir pour le Maroc » élaborée par le Ministère de l'Agriculture et le Haut Commissariat au plan.

Pour l'évaluation l'état de mise en œuvre de la SMDD, les documents et rapports consultés ne font pas référence explicite à cette stratégie. Ce qui a rendu difficile l'exercice d'analyse de l'état des lieux de sa mise en œuvre.

L'analyse des résultats et résolutions de ces rencontres nous a enfin permis de formuler les recommandations contenues dans le rapport.

3. LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Superficie physique

Tableau 2 : Evolution de la part de la population rurale dans la population totale

Tableau 3 : Taux d'accroissement de la population totale

Tableau 4 : Déboursement de l'aide extérieure consacré à l'agriculture, la sylviculture et la pêche

Tableau 5 : La structure foncière

Tableau 6 : Evolution des prix des engrais

Tableau 7 : Répartition des coopératives agricoles par branches d'activités

Tableau 8 : Accords de libre Echange et accords tarifaires signés par le Maroc

4. LISTE DES FIGURES

- Fig. 1. : Evolution de la population rural et urbaine
- Fig. 2 : Evolution de la structure de la population au Maroc
- Fig. 3 : Evolution du taux de mortalité infantile
- Fig. 4 : Evolution du taux de Fécondité
- Fig. 5 : Evolution de l'Indicateur de Développement Humain
- Fig. 6 : Activités économiques en milieu rural
- Fig.7 : Evolution de la part du PIBA dans le PIB total
- Fig. 8. Evolution du taux d'électrification rurale
- Fig. 9. Structure des exploitations selon la taille (RGA 1996)
- Fig. 10 : Statut juridique de la terre
- Fig. 11 : Evolution des Ventes des engrais
- Fig. 12: Evolution des exportation des produits biologiques
- Fig. 13 : Répartition des coopératives agricoles par branches d'activités

5. REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES

Akesbi N., 2006, « Accord de libre échange Maroc-Etat-Unis : un volet agricole lourd de conséquences », Région et Développement n° 23-2006.

Banque Mondiale, 2004, Rapport sur la pauvreté : Comprendre les dimensions géographiques de la pauvreté pour en améliorer l'appréhension à travers les politiques publiques,

Banque Mondiale, 2007, Rapport sur le développement dans le monde 2008, l'Agriculture au service du développement.

Bessaoud O., Pugliese P., 2004, Agriculture durable et politiques de développement rural en méditerranée.

Bessaoud O., Druguet S., « Institutions et organisations du développement rural en méditerranée, Bessaoud O, 2004, Notes introductives sur la question du libre échange dans le secteur agricole, Institut Agronomique Méditerranéen.

Chatou Z, 2005, Tourisme rural et développement durable.

CIHEAM, 2001, Une Agriculture durable dans le pourtour méditerranéen, Agadir , 23-28 avril 2001.

CIHEAM, 2006, « Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région Méditerranéenne, Rapport annuel 2006 ».

Colloque National de l'Agriculture et du développement Rural, juillet 2000

Fagroud M.Gros Jean, E. Solviev P., 2005, « Guide des bonnes pratiques agricoles dans la zone de meknès ».

FAO-CIHEAM, 2007, Projet pour une agriculture et un développement rural durables en régions de montagne

Greffit-Alami, A., 2005 « Ensemble pour un développement humain » Pour une politique de Développement Social Intégré, Ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, PNUD,.

Haut Commissariat aux eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) (Les aires protégées du Maroc).

Haut commissariat au Plan, 2007, Prospective 2030, Quelle Agriculture pour le Maroc ?, mai 2007.

Haut commissariat au Plan, RGPH 2004

Indicateurs sociaux_2006, HCP

Kenny L., Hannafi A., L'agriculture biologique au Maroc, situation actuelle et perspectives futures, Transfert de technologie en agriculture, MADREF/DERD, n° 82, juillet 2001.

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes, 2000, Colloque National de l'Agriculture et du Développement Rural,19-20 juillet 200.

MADRPM, 2007, Rencontre Scientifique et de Communication sur les Plantes Aromatiques et Médicinales, Oulmès, 2007

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes, 2001, Situation de l'Agriculture au Maroc.

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes, 2002, Situation de l'Agriculture au Maroc.

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes, 2003, Situation de l'Agriculture au Maroc.

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes, 2004, Situation de l'Agriculture au Maroc.

Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Pêches Maritimes, 2005,
Situation de l'Agriculture au Maroc.

MADPRM, FAO, Banque Mondiale, 2006, « Note introductive a un débat sur la question du libre échange dans le secteur agricole».

MADRPM, 2006, Etude « Etat des lieux de la mise en œuvre de la stratégie 2020 de développement rural », avril 2006

Mahdi M., Chattou Z., 2002, « Dispositif institutionnel et organisation de développement rural au Maroc».

Premier Ministre, Département de la Prévision Economique et du Plan, Direction de la statistique, Le Maroc en chiffres, 2002 à 2006.

Secrétariat d'Etat auprès du ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique chargé de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle, « Enquête Nationale sur l'Alphabétisme, la non scolarisation et la déscolarisation au Maroc », décembre 2006

Terre et Vie, Nos 15-16, Février, Mars et no 17, Avril 1995.

6. LIENS

<http://www.douane.gov.ma/Accords/default.htm>

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/tend/MAR/fr/SP.DYN.TFRT.IN.html>

<http://www.fao.org.AG>

http://www.fao.org.AG/AGL/swlwpnr/reports/y_nf/z_ma/ma.htm

[/AGL/swlwpnr/reports/y_nf/z_ma/ma.htm](http://www.fao.org.AG/AGL/swlwpnr/reports/y_nf/z_ma/ma.htm)

<http://www.mtpnet.gov.ma/dgh/>